



Rue de la Garenne

Aménagement

Septembre 2020
INFO
CHANTIER



ma rue
mon quartier
ma ville

Quels aménagements pour la

La rue de la Garenne, située en toute proximité des nouveaux lotissements de la Garenne et de Flore et Cens, va se transformer. L'objectif est à la fois paysager, mais également de sécuriser tous les modes de déplacements : piétons, vélos, bus et voitures.

D'un point de vue paysager, les grands arbres le long de la rue seront conservés, le talus au niveau du lotissement de la Garenne sera végétalisé et les liaisons douces vers la Vallée du Cens seront confortées.

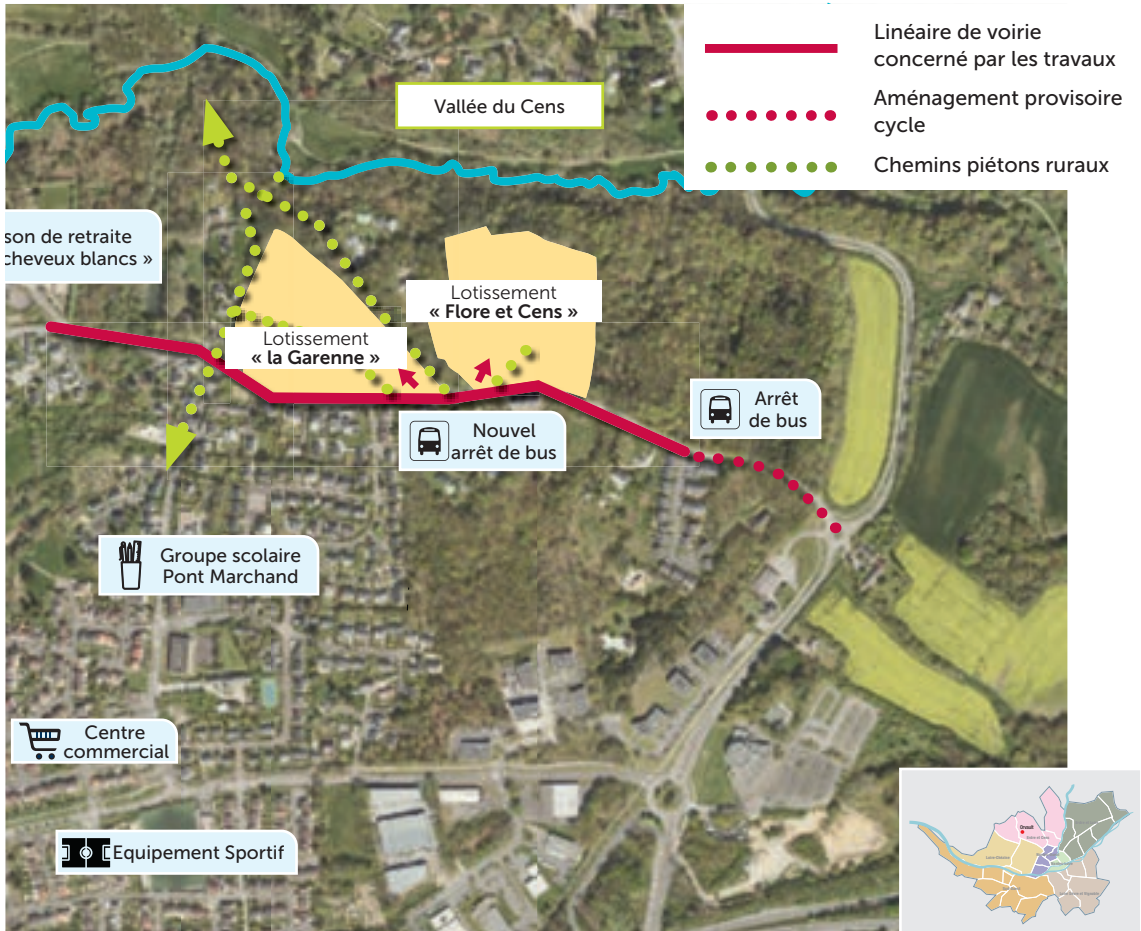
Pour sécuriser les déplacements à pieds ou à vélos, (des pistes ou voies) confortables seront aménagées. Les accès piétons et les arrêts de transports en commun seront facilités. Enfin, les travaux permettront de sécuriser la traversée de la voie.

Afin d'apaiser la vitesse, de nouveaux aménagements seront créés : notamment au carrefour avec la rue du Pont-Marchand, ainsi qu'un nouvel arrêt de bus de type station apaisée, implanté à proximité du chemin des Joncs Fleuris.

Enfin, l'ensemble de la rue sera éclairée avec de nouveaux candélabres. Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées seront également rénovés (travaux préalable en cours).






la rue de la Garenne ?



Plan de l'ensemble de la Rue de

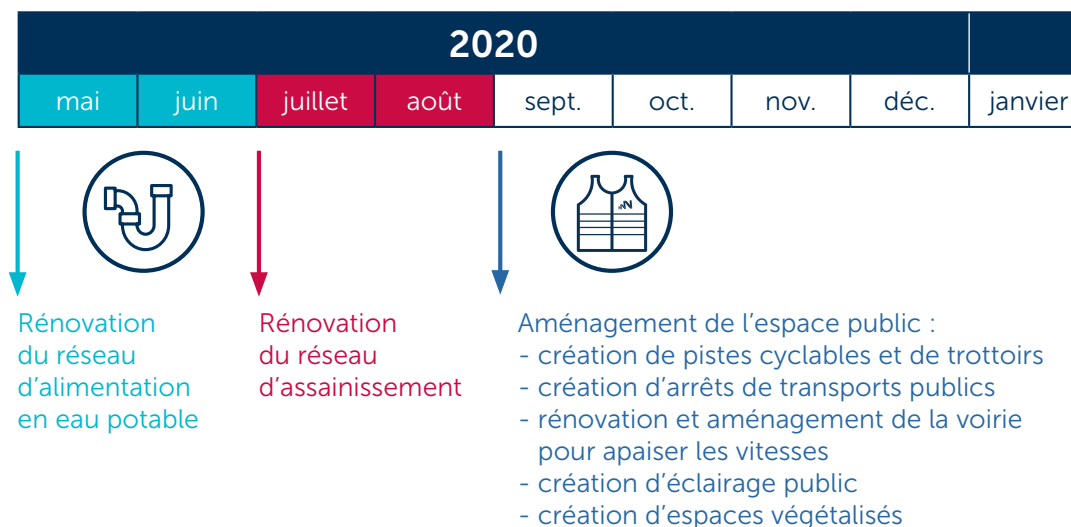


de la Garenne

-  Piste cyclable
-  Voie verte (piéton/vélo)
-  Trottoir



Des travaux d'aménagements jusqu'au printemps 2021



Les différentes phases de modification temporaire de la voirie

PHASE 1

À partir du 14 septembre
pour 7 semaines
Mise en sens unique
de la voie

PHASE 2

À partir du 2 novembre
pour 7 semaines
Mise en place d'un sens
unique sur 200 m

S

2021							
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août



Plantation d'arbres
et de végétaux

toirs
rie

2020				2021			
sept.	oct.	nov.	déc.	janvier	février	mars	avril

PHASE 3

À partir du 4 janvier 2021
pour 9 semaines
Mise en place d'un sens
unique sur 200 m

PHASE 4

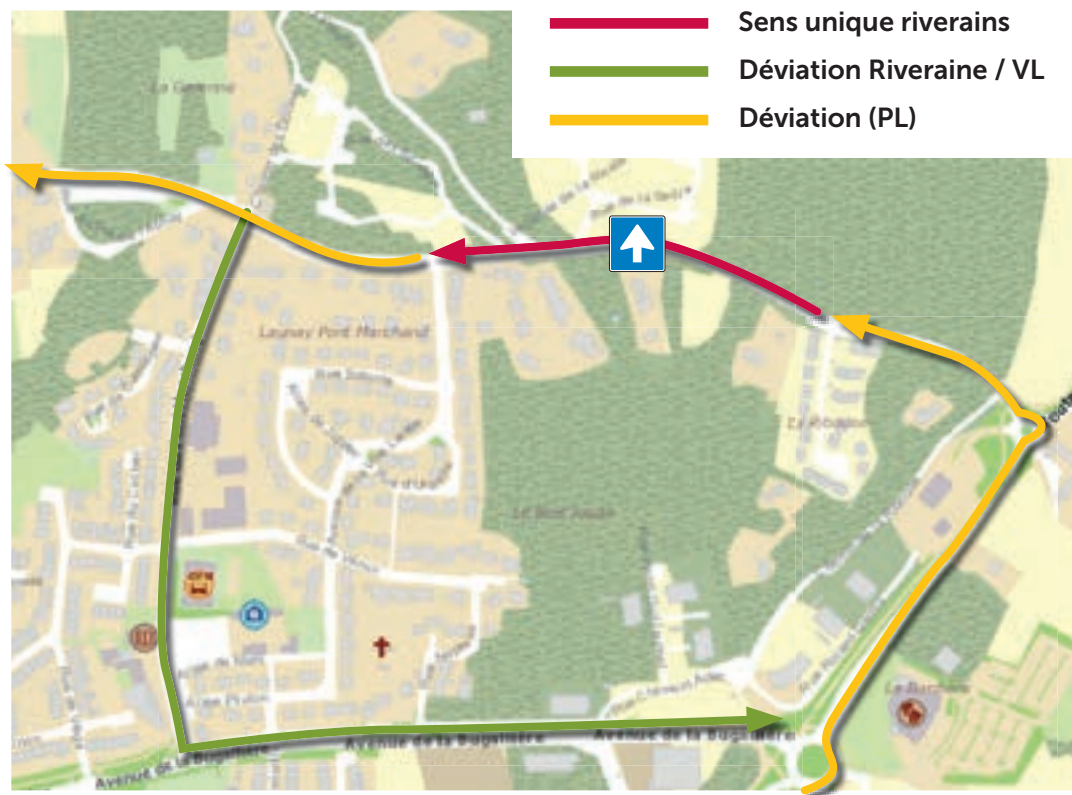
Du 12 au 16 avril
Rue barrée entièrement
de 9h à 17h

Phase 1

à partir du 14 septembre

Pour 7 semaines
Mise en sens unique de la voie
Travaux sur les réseaux + travaux de voirie

Passage possible uniquement pour les riverains. Déviation proposée par la départementale 965



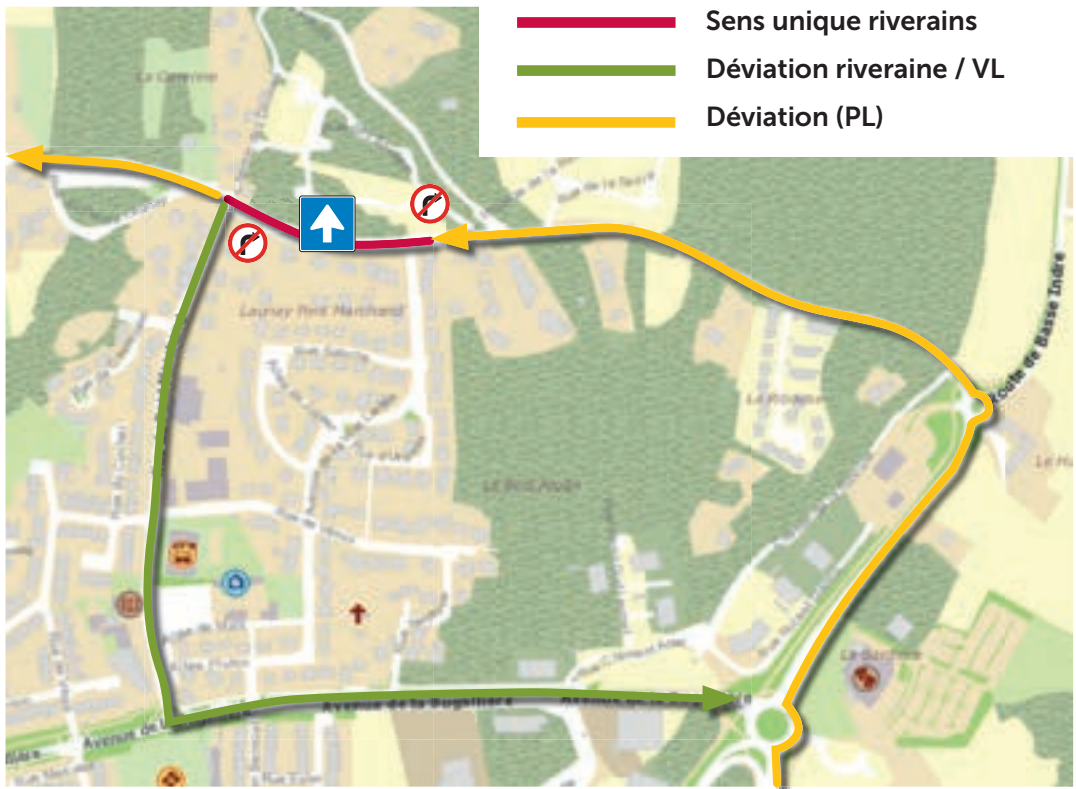
Phase 2 à partir du 2 novembre

Pour 7 semaines - Mise en place d'un sens unique sur 200 m

Travaux de voirie

Déviations proposées par l'avenue de la Pentecôte et la route du Croisy

Déviations riveraines par la rue de Pont Marchand et l'avenue de la Bugallière



Phase 3

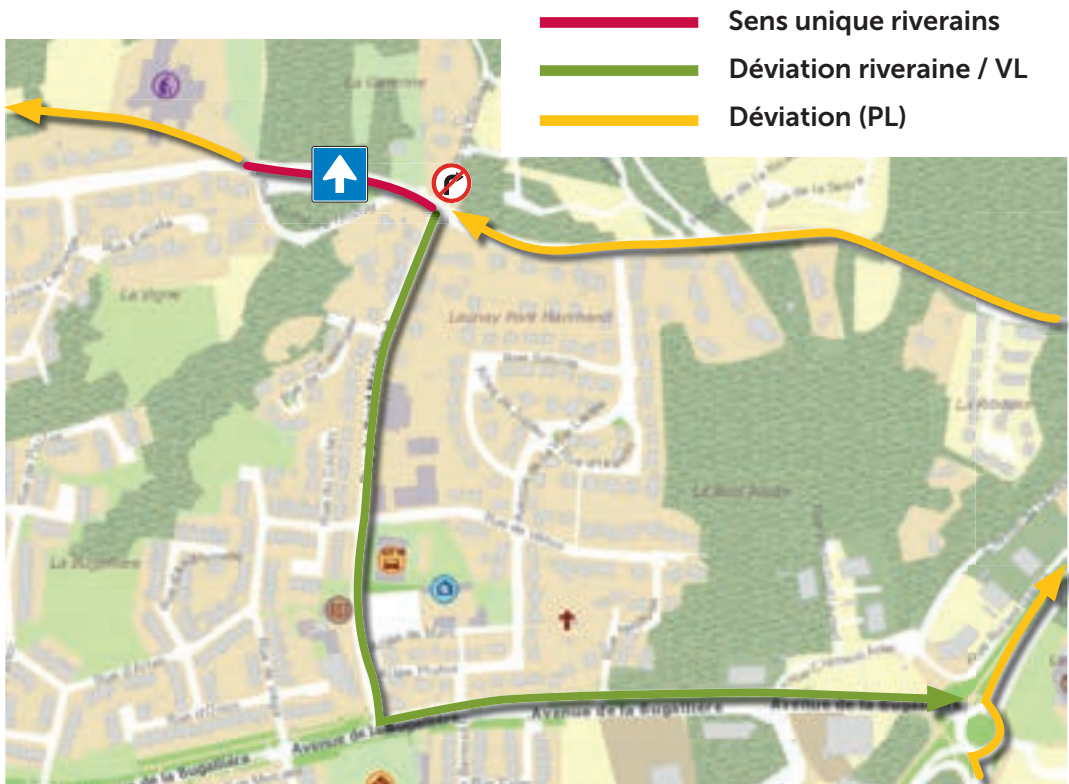
à partir du 4 janvier 2021

Pour 9 semaines - Mise en place d'un sens unique sur 200 m

Travaux de voirie et plantations

Déviations proposées par l'avenue de la Pentecôte et la route du Croisy

Déviations riveraines par la rue de Pont Marchand et l'avenue de la Bugallière

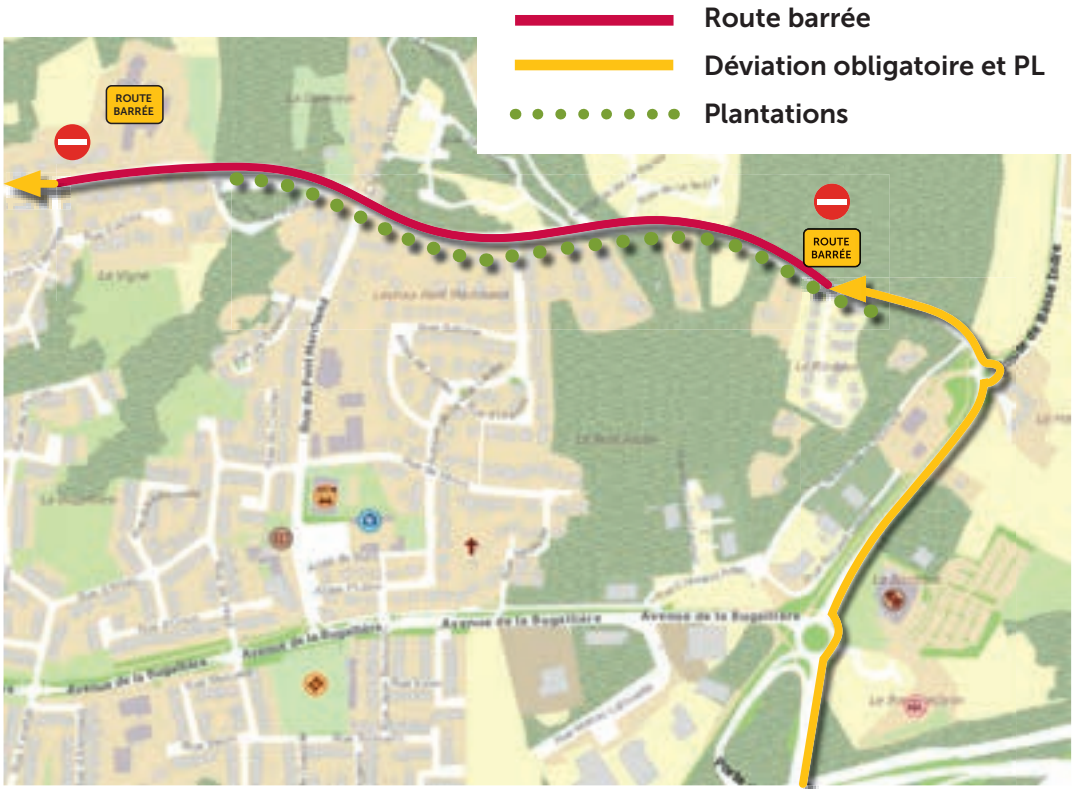


Phase 4 du 12 au 16 avril 2021

Pour 1 semaine - Rue barrée entièrement de 9h à 17h

Revêtement de la chaussée - Ouvert le matin et le soir pour l'accès au domicile

Déviations proposées par l'avenue de la Pentecôte et la route du Croisy



Rue de la Garenne

Aménagement

Nous avons conscience que la période de chantier est une période complexe pour tous

C'est pourquoi nous allons tout mettre en œuvre pour qu'elle se déroule le mieux possible.

Nos équipes sont à votre disposition pour vous renseigner :

Contact Nantes Métropole
Pôle de proximité Erdre et Cens
02.51.83.65.00
pole.erdreetcens@nantesmetropole.fr

Info sur la collecte des déchets

La collecte des bacs sera maintenue pendant les travaux.
Nous vous informerons au fur et à mesure des modifications éventuelles. Des informations seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

